



# Perspective de Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA) sur le Brexit

**Document de position – Mars 2018**



Le Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA) remercie chaleureusement le soutien financier de l'UE.

Le Conseil consultatif de l'aquaculture apprécie les contributions de ses membres du Royaume-Uni aux travaux du Conseil et au secteur de l'aquaculture de l'Union européenne.

Les membres du CCA du Royaume-Uni sont :

- British Trout Association
- Client Earth
- Compassion in World Farming
- IFFO The Marine Ingredients Organisation
- Marine Conservation Society
- Scottish Salmon Producer Organisation LTD
- The Shellfish Association of Great Britain

Le CCA encourage ces membres, ainsi que d'autres organisations du Royaume-Uni, à continuer de contribuer en tant qu'observateurs<sup>1</sup> actifs au développement d'un secteur de l'aquaculture durable par le biais d'un dialogue constructif et continu dans le futur post-Brexit.

---

<sup>1</sup>Règlement intérieur du CCA (article 10-3) : « *Le CCA ne sera pas tenu de prendre en charge les frais de participation des observateurs. Les observateurs n'ont pas le droit de voter.* »



**Conseil consultatif de l'aquaculture (AAC)**

Rue de l'Industrie 11, 1000 Bruxelles, La Belgique.

Tél. : +32 (0) 2 720 00 73

Courriel : [cecile.fouquet@aac-europe.org](mailto:cecile.fouquet@aac-europe.org)

Twitter : @aac\_europe

[www.aac-europe.org](http://www.aac-europe.org)